

<https://www.snetap-fsu.fr/Le-collectif-Langues-vivantes-du-SNETAP-FSU-s-oppose-au-poison-de-la.html>



Le collectif Langues vivantes du SNETAP-FSU s'oppose au poison de la certification externalisée

- Pédagogie - Autres dossiers pédagogie -
Publication date: mardi 28 décembre 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

La note de service [DGER/SDES/2021-880](#) parue le 26 novembre 2021 organise la certification en langue anglaise des étudiant-es de BSTA TC, sur la base du volontariat.

[<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH267/lv-5670c.jpg>]

Pourquoi faut-t-il s'y opposer ?

Voici ce que l'on peut lire sur le site de Cambridgeenglish.

« Pour l'année scolaire 2021-2022, le CEC est destiné aux élèves de classe de Terminale des établissements publics (ou privés sous contrat) en section européennes anglais, en sections internationales anglophones, et en spécialité LLCER anglais ou LLCER anglais monde contemporain. Il peut aussi être passé par les élèves de [BTS](#) agricole option technico-commercial (en 2e année). »

<https://www.cambridgeenglish.org/fr/exams-and-tests/cambridge-english-certificate-cec/>

Le CEC , de quoi s'agit-il ?

Cambridge English Certificate certifie au niveau B1, B2 ou C1 les élèves et étudiant-es (B2 étant le niveau de référence). Il est né d'un partenariat entre l'Education Nationale et Cambridge Assessment English. Soit une certification délivrée par un organisme privé par le biais du service public. Gratuit pour les étudiant-es et élèves, il ne l'est pas pour les Ministères.

Les étudiant-es volontaires des [BTSA](#) TC sont inscrit-es par les chef-fes d'établissements pour passer 4 épreuves d'une durée totale de 3h30. Les épreuves se déroulent et s'organisent dans l'établissement sous la surveillance des enseignant-es d'anglais et ce sont les collègues habilité-es de l'[EN](#) qui évalueront nos étudiant-es.

Qui est payé-e ?

Ni les collègues correcteur-ices ni les collègues surveillant-es. L'[EN](#) et le MAA payent les sujets par contre. Le montant de l'enveloppe n'est pas connu mais le Cambridge Assessment English évoque le tarif de 212 euros pour une inscription individuelle à certification équivalente. (B2 First For Schools)

Du bénévolat pour les enseignant-es, une belle dépense pour une attestation inutile !

De l'aveu même de l'organisme certificateur, le CEC n'est pas reconnu au niveau international et ne sera même pas pris en compte dans Parcoursup pour les terminales car les dates des épreuves ne sont pas compatibles avec le calendrier Parcoursup.

Qu'en est-il pour les étudiants de BSTA TC ?

Ce type de certification ne jouit pas de la même reconnaissance que le TOEIC ou le TOEFL sur le marché de l'emploi.

Pourquoi faut-il s'opposer à la certification ?

La pilule est difficile à avaler. Nos rémunérations sont en berne et les moyens alloués à l'enseignement agricole public toujours plus insuffisants. Comment accepter que notre ministère consacre une enveloppe généreuse aux organismes privés et rechigne à nous accorder le dégel du point d'indice et une augmentation de salaire raisonnable ?

Le Collectif langues vivantes s'oppose donc à cette certification

- Parce que le ministère choisit d'investir dans une certification externalisée, pour laquelle notre implication se limite à de la simple surveillance mais refuse d'allouer les moyens suffisants pour assurer des bonnes conditions d'enseignement et d'apprentissage pour ses enseignants, ses élèves et étudiants (seuils de dédoublement facultatifs, horaires insuffisants, absence de formation disciplinaire)
- Parce que la certification se généralise et alourdit encore la charge de travail des enseignants de langues : certification obligatoire en bac G et STAV , CCFs , et contrôle continu.
- Si la certification en BTSA ne concerne que les BTSA TC sur la base du volontariat, la question de la rendre obligatoire et l'étendre à tous les BTSA , si elle n'est pas encore d'actualité, n'est pas exclue non plus.
Parce que sa reconnaissance est limitée et qu'elle est pourtant source d'une pression supplémentaire pour nos étudiants et élèves.

Pour le Collectif Langues Vivantes du SNETAP-[FSU](#)
l'animatrice, Gaelle LEBAYON